

REUNION DU MARDI 28 JUIN 2011

L'AN DEUX MIL ONZE , LE VINGT-HUIT JUIN A DIX-HUIT HEURES TRENTE MINUTES

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GREFFIN, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames DUPUIS Thérèse - MASSELIN Yolande - MARTINOFF Jacqueline
Messieurs LEMARCHAND Laurent -LEGOUPIL Jacques -ROSSIGNOL Etienne
FONTAINE Thomas - BUSSON Christophe

Était excusé : Monsieur GEFFROY Frédéric qui a donné pouvoir à Monsieur Thomas FONTAINE

Madame Thérèse DUPUIS a été élue secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la séance du 15 avril 2011 ne soulève aucune remarque.

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un sujet à l'ordre du jour établi.

Le Conseil accepte cet ajout.

1 / Définition des logements communaux

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que suite à la demande d'aide financière auprès du Conseil Général au titre d'aménagement d'aide aux petites communes rurales, pour des travaux de menuiseries extérieures sur des logements communaux, il nous est précisé que ce projet ne relève pas de ce programme mais peut être examiné au titre du programme de l'habitat.

Les logements doivent être conventionnés et répondre aux conditions fixées en terme de ressource du locataire et du montant maximum de loyer.

Pour ce faire, il nous est demandé de classer les logements communaux dans le patrimoine des logements à caractère social.

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour le classement des logements et pour effectuer la demande de subvention au titre du programme de l'habitat concernant les travaux de réfection des menuiseries extérieures.

Votes pour : 10 Vote contre : 0 Abstention : 0

2/ Schéma Départemental de coopération intercommunal du Calvados

Suite aux différentes propositions du Préfet en date des 5 avril et 31 mai 2011, il nous est demandé de donner notre avis concernant la dernière proposition de schéma départemental de n'inclure aujourd'hui que les EPCI de moins de 5000 habitants.

La population de CABALOR étant à ce jour autour des 10 000 habitants.

Le Conseil émet un avis favorable au schéma en date du 31 mai 2011

Votes pour : 10 Vote contre : 0 Abstention : 0

.....suite de la réunion du 28 juin 2011.....

3/ Désignation de membres commission Cabalor / Communauté d'agglo de Caen la Mer

Suite aux différentes propositions du Préfet concernant le schéma de coopération intercommunal du Calvados. CABALOR souhaite créer une commission pour réfléchir et travailler à un possible regroupement avec Caen la Mer, chaque commune doit avoir 2 membres désignés à cette commission.

Se sont portés volontaires : Mr Jean-Louis GREFFIN et Mme Yolande MASSELIN

4/ Déclassement et reclassement de la voirie communale d'accès à la Maison de la Nature.

Concernant les différents problèmes d'entretien des voies d'accès à la Maison de la Nature et considérant que l'essentiel du trafic est généré par celle-ci, il nous est demandé notre accord sur le déclassement de 245 mètres linéaires du CR dit "Chaussée principale" (140 mètres) et du CR dit "Chaussée de l'abreuvoir" 105 mètres qui était en voie communale à reclasser en voirie départementale.

Intervention de Mme Masselin Yolande qui aurait souhaité que le département prenne en charge la voirie jusqu'à la Maison de la Nature (accès handicapés, personnel et pompiers)

Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour rendre effectif les déclassement et reclassement cité ci-dessus.

Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 1

5/ Choix du cabinet chargé du relevé topographique de la rue de Troarn :

Le Maire indique au Conseil Municipal que les 3 cabinets consultés pour le relevé topographique de la rue de Troarn ont répondu.

- Cabinet Géomat pour un montant de 2100 € H.T
- Cabinet Aménagéo pour un montant de 1450 € H.T
- Cabinet Lallouet pour un montant de 976,60 € H.T

Les 3 cabinets ayant répondu au même cahier des charges, Le Maire propose donc de retenir le cabinet Lallouet
Le conseil municipal approuve la proposition.

Vote pour : 10 Vote contre : 0 Abstention : 0

6/ Accès handicapés mairie :

Lors de précédentes réunions, le sujet de l'accessibilité handicapé Mairie avait été abordé. Nous avons contacté l'entreprise Vallette et l'entreprise Legoupil pour cet aménagement. Deux devis ont été reçus.

L'entreprise Legoupil a été retenue. Le conseil demande à modifier l'aménagement paysager afin d'en limiter l'entretien par le personnel.

La commission "espaces verts" sera convoquée prochainement pour la décision définitive.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise Legoupil

Votes pour : 10 Vote contre : 0 Abstention : 0

...suite de la réunion du 28 juin 2011....

7/ Illuminations de Noël :

Monsieur Lemarchand expose au Conseil la proposition reçue par les établissements LOIR concernant les illuminations de Noël. Actuellement le montant est d'environ 2 400 € pour 15 décorations. Il nous est proposé 2 devis avec 17 décorations :

- le 1er pour une durée de 3 ans pour un montant de 2 744,82 € TTC
- le 2ème pour une durée de 4 ans pour un montant de 2 439, 84 € TTC

Il s'agit d'un montant annuel avec changement de décors tous les ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le devis pour 4 ans et autorise le Maire à le signer.

Vote pour : 10

Vote contre : 0

Abstention : 0

8/ Questions et informations diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons obtenu la subvention du Conseil Général concernant la réfection du mur du cimetière et que nous pouvons autoriser l'entreprise LAURENT Gilles à effectuer les travaux

- Monsieur Lemarchand explique que suite à une réunion locale ErDF va mettre en place un nouveau compteur nommé LINKY dans les années à venir.(Nous sommes dans l'attente d'informations complémentaires)

- Suite au souci du fleurissement de la jardinière située devant le "Petit Atelier" tenu par Mme DUVIVIER, le Conseil approuve à l'unanimité la décision prise et donne tout pouvoir à la commission "espaces verts" pour le choix des plants.

- Intervention de Monsieur Jacques LEGOUPIL au sujet des travaux effectués par la commune de Merville-Franceville au chemin du Moulin d'eau concernant l'écoulement des eaux pluviales. Il nous informe des risques éventuels d'inondation des terrains et maisons situés de part et d'autre du chemin dit de la Ferme du Buisson.

- Intervention de Mme Yolande MASSELIN qui demande la réalisation d'un terrain de pétanque sur le terrain appartenant au conservatoire du littoral. Un courrier va être adressé pour demander l'autorisation d'un aménagement du sol sur le terrain de la foire aux greniers.

- Monsieur le Maire informe le conseil qu'un arrêté municipal a été pris pour l'interdiction de stationnement pendant la durée des travaux de rénovation de toiture au 5 et 7 rue de Troarn.(du 04 au 15 juillet 2011 environ)

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé,
La séance est levée à 20 heures 30 minutes.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal

